

Comité de ligne n° 26 Valence Montélimar Avignon

23 novembre 2011
Donzère

Ordre du jour

- ▶ Actualité : fréquentation, ponctualité
- ▶ Convention d'objectifs et de performance sur la qualité de service TER
- ▶ Synthèse hiérarchisée des demandes, comité de ligne précédent
- ▶ Études pour la desserte 2013
- ▶ Autres actualités

L'ACTUALITE DE LA LIGNE

FRÉQUENTATION ET QUALITÉ DE SERVICE

FREQUENTATION

Fréquentation régionale (Nb de voyages) :

26 770 000

Évolution :

5,1%

Fréquentation de la ligne (Nb de voyages) :

311 400

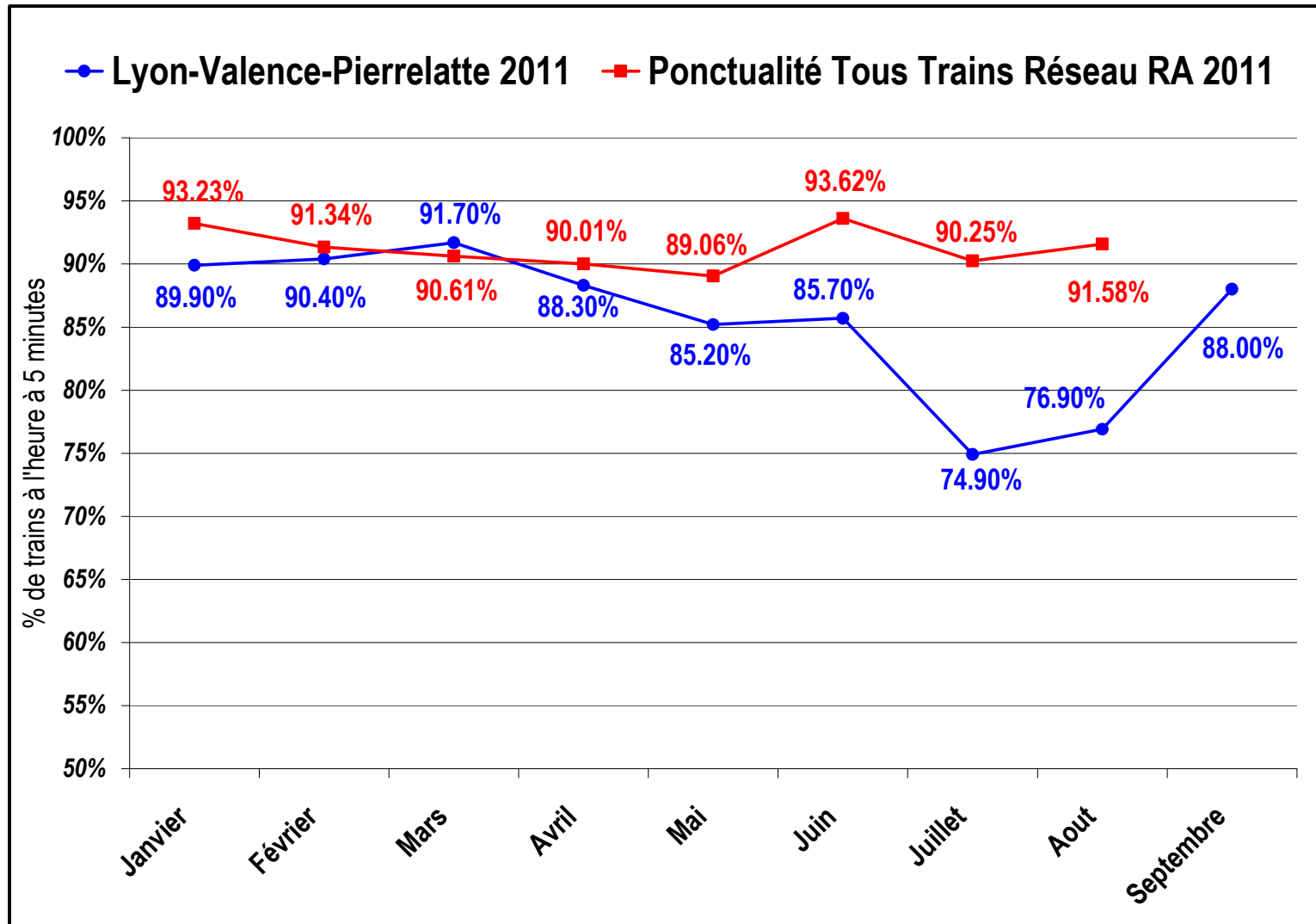
Poids :

1,1%

VALENCE-AVIGNON

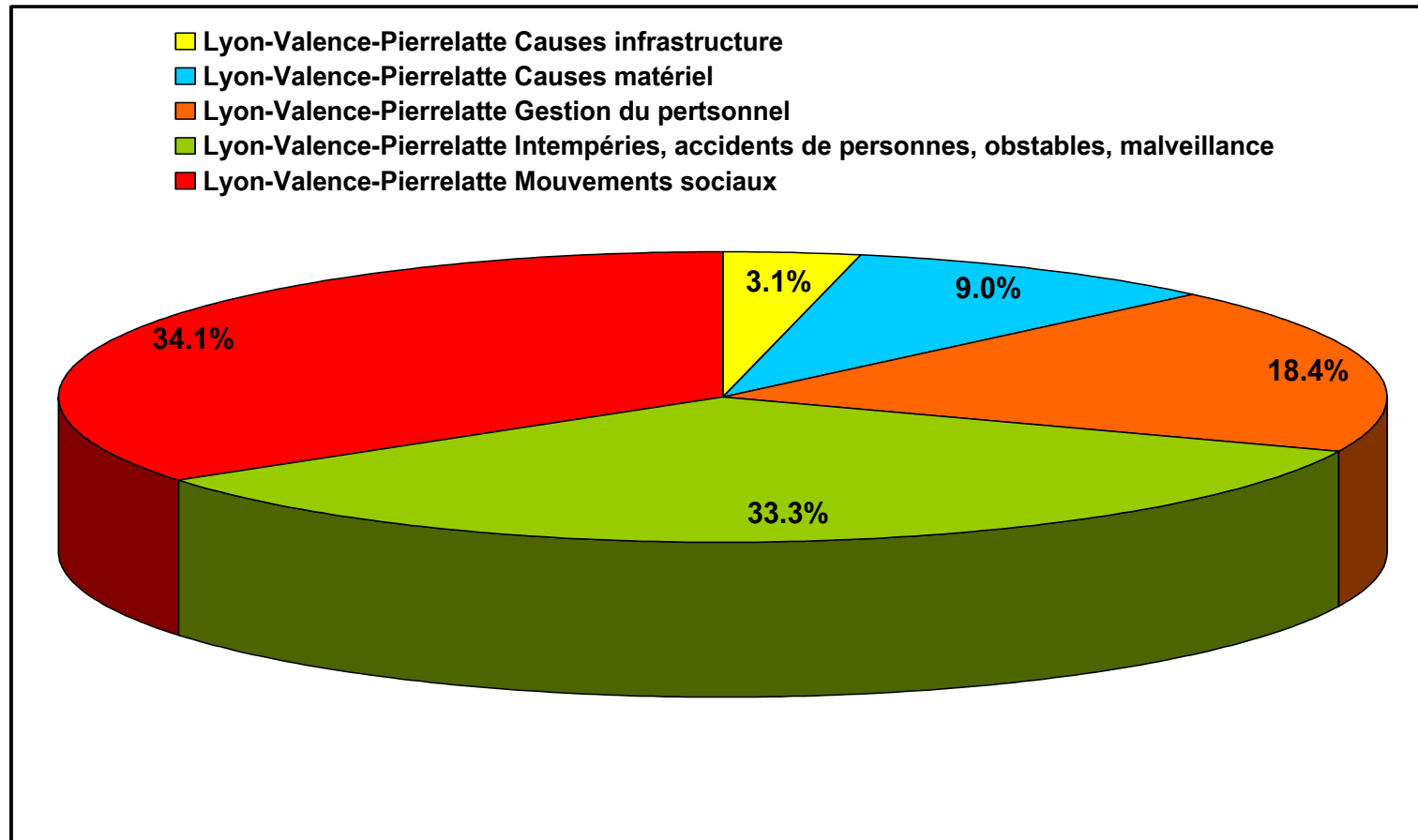
VALENCE Ville	MONTELMAR	131 700	-8,3%
VALENCE VILLE	PIERRELATTE	34 700	9,2%
MONTELMAR	PIERRELATTE	27 900	9,8%
VALENCE Ville	LIVRON	14 500	-13,3%
VALENCE Ville	LOROL	19 100	34,7%
PIERRELATTE	AVIGNON Centre	30 200	2,2%
VALENCE Ville	AVIGNON Centre	20 100	5,7%

PONCTUALITE TOUS TRAINS



Réalisation de l'offre Rhône Alpes 99% des trains ont circulé

Causes de la non réalisation de l'offre sur LYON - VALENCE - PIERRELATTE



CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE PERFORMANCE SUR LA QUALITE DE SERVICE TER

Convention d'objectifs et de performance sur la qualité de service TER (2011 – 2015)

- ▶ En janvier 2011, la Région, RFF et SNCF ont convenu de mettre en œuvre une démarche Qualité TER pour **améliorer durablement la qualité du service ferroviaire TER** (qui s'était considérablement dégradée courant 2010).
- ▶ Cette démarche est consignée dans une convention d'objectifs et de performance, votée par les élus régionaux en **Assemblée Plénière du 23 septembre 2011**.
- ▶ Cette convention tripartite est conclue pour une période de **4 ans** (2011 à 2015).
- ▶ Le budget alloué à cette convention est de **9 M€**, chaque partenaire participant à hauteur de 3 M€.

Convention d'objectifs et de performance sur la qualité de service TER (2011 – 2015)

Les objectifs de la contractualisation :

- ▶ Définition, partage et suivi d'indicateurs de qualité,
- ▶ Programmation de diagnostics et de plans de progrès par ligne (suivi spécifique des lignes et trains identifiés « sensibles »),
- ▶ Actions immédiates de rétablissement de la qualité (fiabilisation de la production et du réseau, gestion des aléas),
- ▶ Amélioration du processus de production de l'horaire (anticipation),
- ▶ Amélioration de l'information voyageurs.

NB : Cette convention tripartite n'a pas vocation à se substituer aux contrats bilatéraux préexistants entre partenaires.

SUIVI DE LA SYNTHÈSE HIERARCHISEE DES DEMANDES

Synthèse des demandes

Thématique	Rappel demandes comité de ligne	Réponse
Desserte	Modifier la grille horaire sur les trains du matin (départ de Montélimar à destination de Valence de 7h09, 7h29 et 7h59) et du soir (départ de Valence à destination de Montélimar 17h04, 17h34 et 18h04) en proposant des horaires compatibles avec les horaires des pendulaires de l'axe Valence – Montélimar - Avignon ayant des horaires de travail « fixes » (H+00 ou H+ 30)	Suite réunions de concertation, décision de maintenir les horaires présentés lors du comité de ligne du 15 février 2011
Desserte	Création d'un train entre Valence et Pierrelatte entre les départs de Valence 7h04 et 8h29	Techniquement impossible au service 2012 Demande remise à l'étude au service 2013
Desserte	Créer un car le dimanche au départ de Nyons pour permettre une correspondance à Montélimar avec le TGV à destination de Paris (départ 17h19 en 2011)	Étude SNCF faite, intégré au service 2012

Synthèse des demandes

Thématique	Rappel demandes comité de ligne	Réponses
Ponctualité / capacité / plans de transport adaptés	Amélioration de la ponctualité des trains dits « malades » (train n° 17 702 départ 5h03 de Marseille et train n° 17 725 départ 17h25 de Lyon Part-Dieu)	Réponse SNCF : train 5h03 : origine Avignon + formation des agents à la réversibilité = pistes d'amélioration de la ponctualité
Ponctualité / capacité / plans de transport adaptés	Les jours de grève, garantir un aller-retour en train entre Montélimar et Valence à des heures compatibles avec les horaires de travail	Réponse SNCF : Un AR peut être garanti, mais on ne peut garantir que ce sera en train (fonction des moyens humains disponibles). Le service d'urgence a été rebâti sur cet axe : 2 circulations train sont prévues
Éléments présentés en séance de comité de ligne	Vérifier les chiffres de fréquentation de la ligne Montélimar – Nyons	SNCF vérifie les chiffres et donne des éléments d'explication sur les modalités de comptage
Aménagement des gares/ services en gare	Maintien des horaires d'ouverture des guichets en gare de Livron	Demande soutenue par la Région

Synthèse des demandes

Thématique	Rappel demandes comité de ligne	Réponses
Autre	Permettre aux usagers de Nyons d'acheter des billets sans avoir à payer une commission (au moment de l'achat ou en cas d'annulation) et sans devoir se rendre en gare ferroviaire	Réponse VFE : système par Internet existant et gratuit
Autres	Réouverture de la gare de Portes les Valence en lien avec le projet de réouverture de la Rive Droite du Rhône au trafic voyageurs	Les partenaires du Schéma multimodal du Bassin de Vie Valentinois n'ont pas retenu la réouverture d'une gare à court/moyen terme.
Aménagement des gares/ services en gare	Mise en accessibilité des gares de l'axe pour les Personnes à Mobilité Réduite	<u>Gares de niveau 1</u> : Valence ville / Montélimar : en cours d'études préliminaires <u>Gares de niveau 2</u> : réalisation d'aménagements indispensables d'ici 2015 : en étude de faisabilité

ÉTUDES DE DESSERTE POUR LE SERVICE 2013

Contexte de préparation du Service 2013

- ▶ Stabilité des horaires nationaux après deux années de fortes évolutions dues à des mises en service de LGV
- ▶ Un nouveau cadre de travail : Convention d'Objectifs et de Performance relative à la Qualité du service TER en région Rhône-Alpes.
- ▶ De nombreux travaux en 2013 : maintenance (Lyon – Grenoble / Chambéry, ...) et modernisation (sillon alpin sud, étoile d'Annemasse)
- ▶ Organisation en direct par la Région de 6 liaisons TER entièrement routières

Évolution sur les dessertes TER entièrement routières

Contexte Général

- ▶ Prise de compétence régionale en réponse aux exigences légales nationales et européennes.
- ▶ Application de la Convention d'exploitation SNCF/Région : organisation en direct par la Région de 11 liaisons TER **entièrement routières avant fin 2014** (fin de la convention Région/SNCF).
- ▶ Conséquences :
 - contractualisation en direct par la Région avec des transporteurs
 - modifications de la convention d'exploitation SNCF/Région

Objectifs généraux des nouveaux contrats routiers

Homogénéité et continuité de service aux voyageurs sur le réseau de transport régional :

- ▶ Maintien du niveau de service actuel (desserte, confort des autocars...)
- ▶ Application de la gamme tarifaire existante sur le réseau TER (tarifs nationaux SNCF et gamme tarifaire régionale)
- ▶ Coordination opérationnelle entre services de transports routiers de voyageurs et services ferroviaires

Renforcement du service rendu aux voyageurs sur :

- ▶ L'information voyageurs et la distribution, en complément de ce qui est assuré par la SNCF
- ▶ La qualité du service rendu (système d'intéressement ou bonus-malus...)
- ▶ L'implication accrue du délégataire dans la vie de la ligne

Lignes concernées

Roanne -
Le Creusot
5 AR
18 voy
déc 2013

Villefranche -
Macon Loché
6 AR
11 voy
déc 2012

Bellegarde -
Brion/ Bourg
10 AR
8 voy
déc 2012

Bellegarde -
Ferney /Divonne
16 AR
16 voy
déc 2012

Lyon - Annonay
5 AR
12 voy
déc 2012

**Le périmètre global
représente 4.1 millions
de cars- Kms, soit 45%
de l'offre car TER 2009**

Annonay -
Le Péage
10 AR
9 voy
déc 2012

Valence - Vailon
1 AR en hiver
4 AR en été
15 voy
déc 2013

Valence- Privas/
Aubenas
23,5 AR
18 voy
déc 2013

Pierrelatte -
Le Pouzin
4 AR
1 voy
déc 2013

Valence/Montélimar-
Aubenas/Les Vans
17,5 AR
13 voy
déc 2013

Montélimar -
Nyons
3 AR
9 voy
déc 2012

- Les lignes routières TER**
- 0101 Bellegarde - Ferney - Divonne
 - 0104 Bellegarde - Brion - Bourg-en-Bresse
 - 0701 Annonay - Lyon-Part-Dieu
 - 0702 Pierrelatte - Le Pouzin
 - 0703 Les Vans - Aubenas - Montélimar - Valence TGV
 - 0706 Aubenas - Privas - Valence TGV
 - 0708 Annonay - Le-Péage-de-Roussillon
 - 0709 Vallon Pont d'Arc - Montélimar - Valence TGV
 - 2801 Montélimar - Nyons
 - 4205 Roanne - Le Creusot-TGV
 - 6902 Villefranche - Mâcon-Loché-TGV

- 18 AR offre en nombre d'aller-retour par jour
- 13 voy. fréquentation moyenne en nombre de voyageur par circulation
- Déc. 12 date de début de contractualisation par la Région en direct avec un transporteur

Orientations pour l'évolution du service en 2013

- ▶ Axe Montélimar – Nyons : reconduction des fonctionnalités du service à l'identique
 - en prenant en compte l'intégration d'améliorations ponctuelles de desserte lorsqu'elles sont possibles et ne dégradent pas la qualité du service
 - en assurant le maintien des correspondances TER/TGV et TER/TER

Orientations pour l'évolution du service en 2013

- ▶ Axe Valence – Montélimar – Avignon :
 - Organisation d'un plan de transport lisible et efficace, maintenant les fonctionnalités de la desserte ferroviaire pendant les périodes de travaux. Les perturbations doivent être limitées au maximum, et la conception des plans de transport doit être anticipée et concertée avec les différents partenaires.
 - Reconduction des fonctionnalités du service à l'identique en prenant en compte l'intégration d'améliorations ponctuelles lorsqu'elles sont possibles et ne dégradent pas la qualité de service
 - Étude de création d'un aller-retour supplémentaire omnibus
 - Valence - Pierrelatte/Avignon le matin entre les départs de 7h04 et 9h34 (prolongement du train arrivant à 7h52 Valence ou celui arrivant à 7h31 à Valence)
 - Avignon/Pierrelatte - Valence le soir entre les arrivées à Valence de 14h26 et 18h26 (prolongement du train départ à 17h08 de Valence)

Calendrier des études pour le service 2013

- ▶ Mi-octobre – mi-décembre : comités de ligne, présentation des études et recueil des avis
- ▶ Printemps 2012 : comités de ligne, information/échanges sur le service 2013
- ▶ Fin mars 2012 : commande de sillons par la SNCF auprès de RFF
- ▶ début juillet : réponses de RFF
- ▶ juillet – août : Observations et réclamations par SNCF, intégrant arbitrages Région
- ▶ septembre : publication de l'horaire de service par RFF
- ▶ fin octobre : mise en forme fiches horaires et distribution en gare
- ▶ 9 décembre 2012 : changement de service

AUTRES ACTUALITES

Travaux

- ▶ Fenêtres de disponibilité sur la Vallée du Rhône en 2012 : coupure de toutes les circulations de Chasse/Rhône à Avignon pendant 29 semaines de 10h à 16h
 - report du trafic sur la Rive Droite avec des arrêts à Saint-Péray et Le Teil
 - Desserte de substitution à l'étude

Conclusion

- ▶ La synthèse hiérarchisée des demandes
- ▶ Documents de présentation et relevé de décisions disponibles sur www.comitesdeligne.rhonealpes.fr
- ▶ Fiches horaires disponibles sur le site TER Rhône-Alpes : www.ter-sncf.com/rhone_alpes/